

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,
- D 612-1 à D 612-18 relatifs à l'inscription des étudiants dans les universités,
- D 613-6, D 613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- D 613-38 à D 613-50 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnelles en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 modifié relatif à la Licence Professionnelle,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 accordant à l'Université de Lorraine la licence professionnelle mention Management et gestion des organisations, parcours type Développement Commercial des Petites et Moyennes Entreprises,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés pour l'année universitaire 2021-2022 en tant que membres du jury de la Licence professionnelle mention Management et gestion des organisations, parcours type Développement Commercial des Petites et Moyennes Entreprises

- Mathieu PETRISSANS, Professeur des Universités, **Président**
- Sabine KRZYZANOWSKI, Professeur agrégé, directrice
- Anis CHTOUROU, Maître de conférences
- Nora BEZAZ, Maître de conférences
- Corinne LANDURE, Maître de conférences
- Valéry KRYLOV, Maître de conférences
- Philippe MERELLE, Professeur certifié
- Jean-François LECOMTE, chargé d'enseignement
- Michel PETEL, consultant-formateur

Article 2 :

La Directrice de l'IUT d'Epinal, Mme Sabine KRZYZANOWSKI est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché au sein de la composante et sur le site internet de l'université.



Article 3 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Fait à Nancy, le 1^{er} avril 2022

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



The seal is circular with the text "Université de Lorraine" around the top edge and "Le Président" in the center. A small star is located at the bottom of the seal.

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des Universités le :

24 MAI 2022

24 MAI 2022